Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20251217-0073_2025-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°0073/2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de BILLIO, sous la présidence du Maire, Jean-Luc GRANDIN.

Date de la convocation : 12 décembre 2025.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Jean-Luc GRANDIN, Fabienne DANET, Roseline GABILLET, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean-Luc LE BOUQUIN, Jean-Yves TASTARD.

Excusés : Adrien BINOIST (donne pouvoir à Isabelle BREHELIN), Jean-Loïc JOUBIOUX (donne pouvoir à Jean-Luc GRANDIN).

Secrétaire de séance : Jean-Luc LE BOUQUIN.

OBJET : VALIDATION DU CHIFFRAGE POUR LE PROJET DE DESIMPERMEABILISATION DU TROTTOIR RUE DE LA FONTAINE

Vu la délibération du 18 octobre 2023 « convention de mise à disposition pour l'assistance à maitrise d'ouvrage pour le projet de désimperméabilisation du trottoir rue de la Fontaine » ;

Vu la délibération du 26 juin 2024 « demande de subvention LEADER pour la désimperméabilisation du trottoir rue de la Fontaine »

Vu la délibération du 26 juin 2024 « travaux de désimperméabilisation du trottoir rue de la Fontaine »

Vu la délibération du 11 septembre 2024 « modification de la demande de subvention pour la désimperméabilisation du trottoir rue de la Fontaine »

Vu la délibération du 19 mars 2025 « assistance à maitrise d'ouvrage pour le projet de desimpermeabilisation du trottoir »

Considérant que le cabinet CEA a chiffré les travaux de désimperméabilisation du trottoir pour un montant de 32 370,00€ TTC.

Il est rappelé que le dossier de demande de subvention avec l'ensemble des pièces avant le 1er mars 2026.

Il est demandé à retirer la ligne « repérage réseaux » puisque cette prestation a déjà été effectuée. Après vérification, cette prestation correspond au marquage peinture des réseaux avant travaux.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité valide le chiffrage du travaux de désimperméabilisation du trottoir rue de la Fontaine et de valider le lancement de l'appel d'offres travaux pour la réalisation de ces derniers.

Pour	9
Contre	/
Abstention	/

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20251217-0073_2025-DE



Le maire,
Jean-Luc GRANDIN

Le secrétaire,
Jean-Luc LE BOUQUIN